

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>7307</b>	<b>De Mme Cathy Racon-Bouzon ( La République en Marche - Bouches-du-Rhône )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Europe et affaires étrangères</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Europe et affaires étrangères</b>
<b>Rubrique &gt; politique extérieure</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Offensive de l'armée turque contre les Kurdes en Syrie	<b>Analyse &gt; Offensive de l'armée turque contre les Kurdes en Syrie.</b>
Question publiée au JO le : <b>10/04/2018</b> Réponse publiée au JO le : <b>17/07/2018</b> page : <b>6392</b>		

### Texte de la question

Mme Cathy Racon-Bouzon attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'offensive de l'armée turque contre les Kurdes en Syrie. Pendant trois ans, la France a soutenu l'armée kurde afin de combattre Daech. Dès l'intervention de 2014 à Kobané, elle a entraîné dans cette dynamique la coalition anti-Daech (Américains, Allemands, Britanniques) jusqu'à la reprise de la ville de Raqqa. Aujourd'hui, l'offensive turque sur Afrin met les Kurdes en danger. Le président turc a de plus annoncé son intention de poursuivre l'offensive en direction de Manbij, une ville située à environ cent kilomètres à l'est d'Afrin où sont regroupées les forces kurdes qu'il veut « nettoyer ». La situation humanitaire est alarmante et un soutien international est nécessaire. La rencontre du 26 mars 2018 entre Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, Donald Tusk, président du Conseil européen, et Recep Tayyip Erdogan, président turc, n'a abouti à aucun compromis concret. Alors que l'offensive du régime irakien lancée en réaction au référendum d'indépendance du Kurdistan le 25 septembre 2017 a déjà affaibli les forces kurdes, l'opération turque en Syrie les menace d'autant plus. Aussi, elle souhaiterait connaître la position du gouvernement en la matière.

### Texte de la réponse

La lutte contre le terrorisme demeure la première priorité de la politique étrangère et de sécurité de la France. C'est un enjeu de sécurité nationale absolu qui influe directement sur la politique étrangère de la France, et donc en Syrie. Dans ce cadre, la France contribue au premier rang à l'action de la Coalition internationale contre Daech, à travers l'opération Chammal. Elle coopère à cette fin avec les Forces démocratiques syriennes (FDS), composées de combattants kurdes et arabes, pour mener les opérations de contre terrorisme contre Daech. Ce choix est connu des autorités turques et est constamment explicité. La France entretient en effet un dialogue étroit avec la Turquie sur cette question comme sur l'ensemble des enjeux de la crise syrienne. Elle a rappelé à plusieurs reprises son attachement à la prise en compte des préoccupations de sécurité légitimes de la Turquie. Dans ce contexte, la France est déterminée à apporter une réponse au défi humanitaire dans les régions de Syrie où les besoins sont les plus criants. C'est notamment dans ce cadre que le Président de la République a annoncé le 16 avril dernier la mise en place d'un programme d'urgence de 50 millions d'euros d'aide à la population syrienne. La France est également mobilisée au Conseil de sécurité afin que la communauté internationale apporte une réponse à la hauteur de l'urgence humanitaire dans l'ensemble du pays. La France continuera sa mobilisation pour qu'une solution politique inclusive conforme aux termes de la résolution 2254 des Nations unies permette à la Syrie de retrouver la paix et à tous les Syriens de voir leurs droits reconnus et respectés.

